

Des objectifs consensuels Simplifier le mille-feuille administratif

Réduire le nombre des centres de décision
(36 500, 2 100 et 13 400, 100, 22)

Clarifier les compétences de chaque collectivité

Réduire les dépenses publiques

Les réformes territoriales

Acte 1	Defferre	1982-83	
	Joxe, Marchand	1992	
	Pasqua	1994	
	Chevènement, Voynet	1999	
Acte 2	Raffarin	2003	départements renforcés
	Sarkozy	2010	métropoles (Nice)
Acte 3	Ayrault, Valls	2014-2015	

27 Janvier 2014	Loi MAPTAM	renforcement des compétences des métropoles + Paris, Marseille, Lyon	rétablissement de la clause de compétence générale des Régions et Départements (supprimée en 2010)	chefs de file	Région	transports
					Département	action sociale, solidarité
					Commune, EPCI	mobilité durable
16 Janvier 2015	Nouvelle carte régionale	13 Régions au lieu de 22				
16 Mars 2015	Nouvelle incitation aux fusions de communes					
7 août 2015	Loi NOTRe	suppression de la clause de compétence générale des Régions et Départements (rétablie en 2014)				

Les points positifs des lois MAPTAM et NOTRe

- 1 - Renforcement et élargissement (15 000 habitants) des intercommunalités
- 2 - Création des métropoles
- 3 - Suppression du Périmètre de Transport Urbain
+ Transfert aux Intercommunalités des lignes départementales périurbaines d'autocar
- 4 – Décentralisation du stationnement et dépenalisation des amendes

Possibilité d'une gestion plus cohérente des déplacements dans les bassins de vie

- 5 - Transfert aux Régions des lignes départementales interurbaines d'autocar

Possibilité d'une bonne coordination train-autocar

MAIS DEUX INCOHERENCES

La voirie reste à la commune (pouvoir de police)
Les routes restent au département

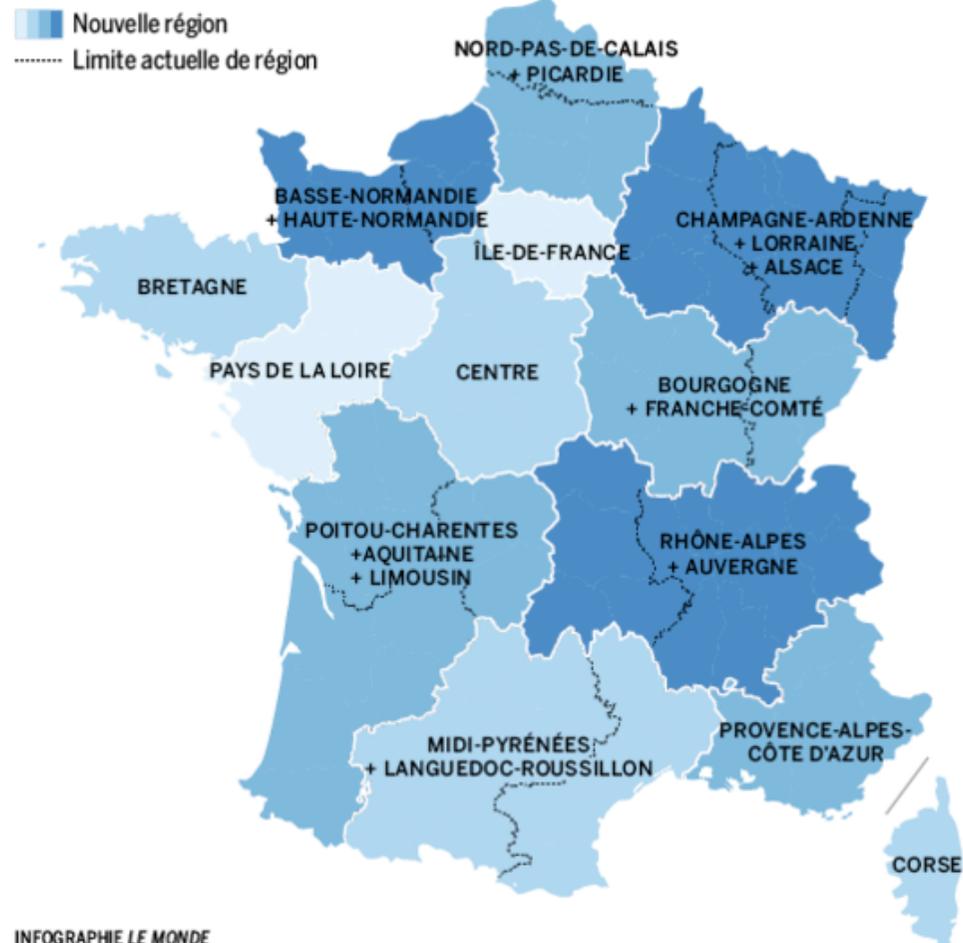
Le redécoupage régional

Aucune concertation	avec les experts (économistes, géographes, démographes) avec les élus avec les associations avec le grand public
Improvisation	évolution brutale de la carte régionale suppression annoncée puis maintien des départements
Pas de bases rationnelles	autres découpages éliminés : pourquoi ? France Stratégie, Jean-Luc Bœuf,...

**DEMAIN
14 RÉGIONS**



PROPOSITION DU NOUVEAU DÉCOUPAGE RÉGIONAL



INFOGRAPHIE LE MONDE

Quelques idées fausses

Les Régions actuelles sont trop petites et trop peu peuplées

Alsace	8 280 km ²	1 827 000 hab	28,8 M€	PIB/hab
Centre	39 151	2 526 000	26,1	
Belgique	30 500			

Taille critique ? Superficie moyenne 27 000 km² = moyenne européenne

Des regroupements les rendront plus fortes

« deux Régions faibles ne font pas une Région forte »

Des regroupements amèneront des économies

On n'en parle plus...

Des erreurs de méthode

Des fusions

sans redécoupage des régions
Poitou-Charentes, Cantal

sans redécoupage des départements
Gard, Ardèche, Isère, Oise

Pas de lien entre nouvelles Régions et métropoles

Midi-Pyrénées + Languedoc-Roussillon

Pas de lien entre redécoupage et réalités économiques (flux)

Aucune étude d'impact sur l'organisation des transports

cf le volet autocar de la loi Macron

Contradiction initiale entre fusions de Régions et suppression annoncée des Départements

La charrue avant les bœufs

Pas de réflexion préalable sur les points les plus importants :

le rôle de l'Etat (décentralisation, gisement d'économies)

les compétences des collectivités (ex voirie urbaine, routes)

leurs modalités de gouvernance (communes/intercommunalités)

leurs moyens financiers et leur autonomie fiscale

Une occasion manquée ?